



Programme de Session parlementaire

Domaine «Formation-Recherche-Innovation»

Aperçu prospectif par sujet

Session d'été 2018, du 28 mai au 15 juin
Etat des lieux : 08.05.2018

Conseil des Etats CE, Conseil national CN, Commission des finances CdF, Commission économie et redevances CER, Commission des sciences, de l'éducation et de la culture CSEC, Union démocratique du centre UDC

Ip. Interpellation

Iv. ct. Initiative cantonale

Iv. pa. Initiative parlementaire

Mo. Motion

OCF Objet du Conseil fédéral

Po. Postulat

* Lien avec les activités du CSS en seconde partie du document

a) Science, Recherche, Innovation, Conditions-cadre

Date / Autorité	Référence	Type	Auteur	Sujet et lien vers l'objet
30.05.+06.06./CN	17.046		OCF	Le droit suisse au lieu de juges étrangers (initiative pour l'autodétermination). Initiative populaire
31.05./CN 04.06./CE	18.003		OCF	Compte d'Etat 2017
31.05./CN 04.06./CE	18.007		OCF	Budget 2018. Supplément I
04.06./CN	18.3382	Mo.	CER-CN	Stratégie de développement de la recherche, de la sélection et de la vulgarisation pour le secteur agroalimentaire suisse
06.06./CE	18.3241	Mo.	G. Savary	Ancrage de la recherche agronomique adaptée aux conditions locales
06.06./CE	18.3375	Ip.	B. Häberli-Koller	Centralisation annoncée d'Agroscope
07.06./CE	15.3138	Mo.	J. Badran	Promouvoir l'innovation dans les PME en leur permettant de constituer des provisions pour investir dans la recherche et le développement
07.06./CE	17.3537	Mo.	S. Sollberger	Procéder à des économies dans l'administration fédérale centrale, et non en première ligne
07.06./CE	16.3634	Mo.	CdF-CN	Pas de relâchement du frein à l'endettement
07.06./CE	16.3972	Mo.	UDC	Procéder à un examen complet des tâches de l'Etat
07.06./CE	16.3975	Mo.	UDC	Analyse et réduction des tâches liées
12.06./CN	17.059		OCF	Loi sur la protection des données. Révision totale et modification d'autres lois fédérales

12.06./CN	16.319	Iv. ct.	TG	Pour une agriculture suisse sans génie génétique
-----------	--------	---------	----	--

b) Hautes écoles, Universités

Date	Référence	Type	Auteur	Sujet et lien vers l'objet
06.06./CE	18.3240	Mo.	A. Fetz	Renforcer les écoles supérieures (ES)

c) Formation professionnelle, Formation continue, Personnel qualifié

Date	Référence	Type	Auteur	Sujet et lien vers l'objet
06.06./CE	16.3911	Mo.	CSEC-CN	Inciter les jeunes migrants arrivés tardivement en Suisse à achever une formation du degré secondaire II
06.06./CE	17.3975	Mo.	CSEC-CN	Pour que la Suisse organise les Olympiades des métiers (WorldSkills)

d) Système scolaire, Education en général

Date	Référence	Type	Auteur	Sujet et lien vers l'objet
06.06./CE	18.3030	Ip.	B. Vonlanthen	Gratuité de l'enseignement. Le Tribunal fédéral empêche l'organisation de camps et de semaines à la neige
26.02./CN	18.3019	Ip.	C. Bulliard-Marbach	La Confédération doit garantir les activités sportives et culturelles dans le cadre scolaire

e) Médecine, Santé

Date	Référence	Type	Auteur	Sujet et lien vers l'objet
30.05./CE 11.06./CN	17.048		OCF	Analyse génétique humaine. Loi
13.06./CN	17.3969	Mo	CSSS-CE	Négociation des tarifs des analyses de laboratoire par les partenaires tarifaires
11.06./CN	17.3974	Mo.	CSSS-CN	Prévention et gestion des dommages lors de traitements médicaux
13.06./CE	17.309	Iv. ct.	BE	Formation médicale postgrade. Financement
13.06./CN	18.3040	Po.	CSSS-CN	Bases légales visant à garantir la fourniture des soins dans le domaine des maladies rares
13.06./CE	18.3178	Ip.	A. Fetz	Institut suisse des produits thérapeutiques. Obstacles bureaucratiques pour la recherche clinique?
15.06./CN	13.411	Iv. pa.	M. Kessler	Remboursement des médicaments onéreux. Empêcher une sélection des risques
15.06./CN	15.419	Iv. pa.	R. Humbel	Garantir la qualité et imposer la transparence dans l'offre de soins

Lien avec les activités du CSS

a) 16.319 : Pour une agriculture suisse sans génie génétique

Le CSS a pris position en mai 2013 sur la «[Modification de la Loi fédérale sur le génie génétique](#)» (en allemand). Il a notamment fait la remarque suivante : „*Das Moratorium ist mit wissenschaftlichen Argumenten nicht begründbar. Es gefährdet ausserdem die Interessen des Forschungsstandortes und Innovationsraums Schweiz.*“

d) 17.048 : Analyse génétique humaine. Loi

Le CSS a pris position en mai 2015 sur la «[Révision de la loi sur l'analyse génétique humaine](#)». Il a estimé que «certains aspects du projet de loi pouvaient encore être améliorés, notamment du point de vue de la protection de la sphère privée. Il a adressé au Conseil fédéral des recommandations quant à :

- la considération de toutes les données génétiques comme sensibles du point de vue de la protection de la vie privée ;
- la précision des exigences d'obtention du consentement éclairé ;
- la clarification de la compétence du Conseil fédéral.